



Lors de ce Conseil, trois questions ont donné lieu à des débats importants : le budget primitif 2013, la recherche (et surtout le projet de regroupement de l'hôpital dans l'Île de Nantes) et les tarifs des transports en commun. D'autres questions ont fait l'objet de débats plus courts et moins tendus.

## **Le Budget Primitif 2013 :**

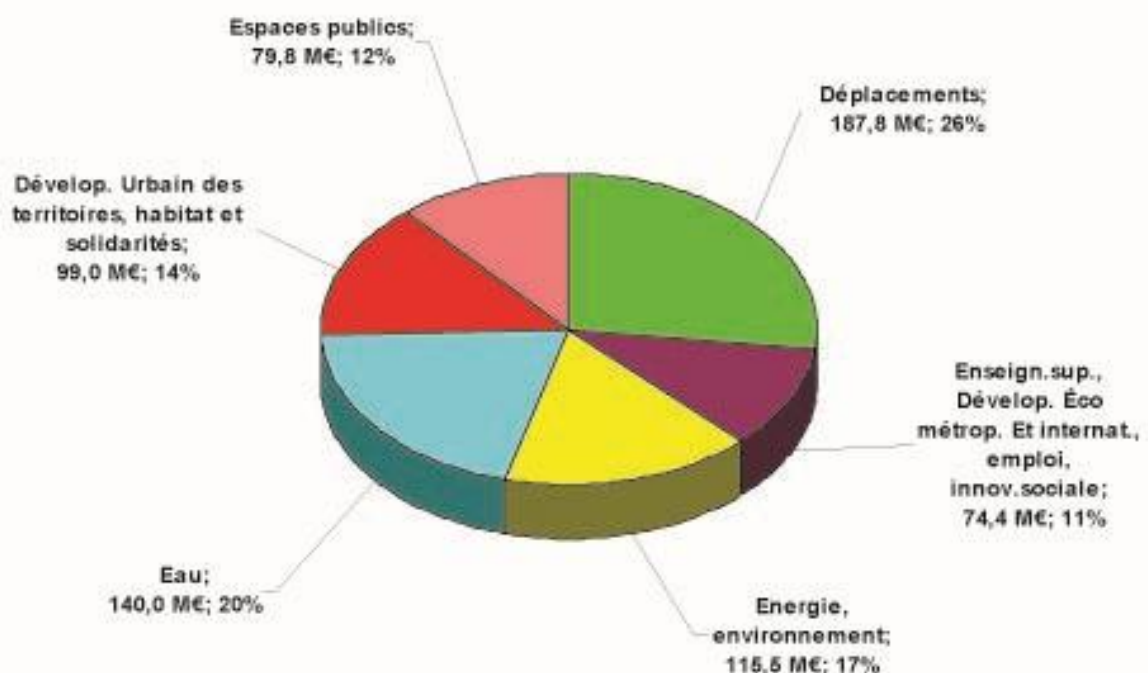
➤ L'équilibre général du budget est traduit par le tableau suivant :

**SYNTHESE FINANCIERE – budget général \***

	Budget général 2012	Budget général 2013	Taux évolution
Recettes réelles de fonctionnement	627 724 327	645 070 805	2,76%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	487 794 105	499 321 445	2,36%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>139 930 222</b>	<b>145 749 360</b>	<b>4,16%</b>
<b>Taux épargne de gestion</b>	<b>22,29%</b>	<b>22,59%</b>	
<b>Epargne brute</b>	<b>109 808 165</b>	<b>118 104 194</b>	<b>7,56%</b>
<b>Taux épargne brute</b>	<b>17,49%</b>	<b>18,31%</b>	
<b>Epargne nette</b>	<b>43 951 865</b>	<b>52 394 194</b>	<b>19,21%</b>
<b>Taux épargne nette</b>	<b>7,00%</b>	<b>8,12%</b>	
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts)	106 930 955	94 375 938	-11,74%
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	258 090 488	274 435 341	6,33%
<b>Besoin de financement</b>	<b>107 207 668</b>	<b>127 665 208</b>	<b>19,08%</b>
<b>Taux d'autofinancement</b>	<b>17,03%</b>	<b>19,09%</b>	
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>7</b>	<b>5,8</b>	

Les recettes de fonctionnement augmentent un peu plus que les dépenses de fonctionnement (sans augmentation des taux d'imposition). Cela permet d'avoir une épargne brute et nette en augmentation, et donc de financer des investissements en augmentation (+19,2%). Malgré cela la capacité théorique de désendettement n'est que 5,8 années.

Les dépenses (fonctionnement et investissements) se répartissent ainsi :



- Pour la droite (**Sophie Jozan**), il y a un dérapage financier de certains projets (dont la construction de l'école des Beaux Arts=ESBAN), une politique des chronobus hasardeuse et une augmentation des tarifs des parkings et des transports en commun. Elle votera contre.
- Pour le centre droit (**Yves Aumon**), la gestion de la dette publique est correcte. Mais il faut traquer les dépenses inutiles. Les efforts ne sont pas terminés car les dotations de l'Etat vont encore diminuer. Il s'abstiendra.
- Le MoDem (**Benoît Blineau**) affirme son accord sur le Mali et sur l'action pour Florance Cassez. Il réclame un travail commun sur l'emploi et est prêt à le soutenir.
- Le Parti Communiste (**Yann Vince**) est d'accord avec ce budget. Il souhaiterait, cependant, que la Dotation de Solidarité Communautaire soit plus incitative par rapport à la construction de logements sociaux. Il souligne que Nantes Métropole a une politique solidement ancrée à gauche et souhaiterait qu'il en soit de même pour le gouvernement.
- Europe Ecologie-Les Verts et les Alternatifs (**Pascale Chiron**) : L'emploi : la transformation écologique de notre territoire est une priorité donnée à l'économie locale, à la création de nouvelles entreprises. C'est elle qui nous permettra de réussir la transition énergétique, créatrice d'emplois non délocalisables. De plus, les circuits courts sont pertinents pour nos territoires.

La maîtrise de la dette, la poursuite des investissements et la qualité des services publics au profit des habitants et la stabilité des taux d'imposition sont une bonne chose.

### Le Débat sur la santé:

Une délibération sur la création d'un Centre européen Sciences Transplantation et Immunothérapie à Nantes, dans le cadre de l'institut hospitalo-Universitaire, a été adopté à l'unanimité. Mais il a été l'occasion d'un débat sur le transfert du CHU dans l'île de Nantes.

Pour l'occasion, **Charles Gautier**, en traitement pour une grave maladie, est venu défendre son point de vue avec vigueur.

Il ne conteste pas la nécessité de reconstruire l'Hôtel Dieu. Mais il explique que les hôpitaux dans les grandes agglomérations ont des stratégies d'implantation multipolaires, comme le privé.

Faut-il transférer Laënnec en centre-ville ? Et Gauducheau, alors qu'il ne date que de 2 ans et que son Conseil d'établissement s'est prononcé contre ?

Evidemment, nous approuvons les actions en matière d'habitat et de solidarités et nous insistons sur la nécessité d'une politique d'accueil digne pour les Roms et les gens du voyage.

En 2013, nous allons être mobilisés pour « Nantes capitale verte ». Il faut insister sur 3 actions : les déplacements (chronobus, plan vélo et accessibilité aux transports en commun pour les personnes en situation de handicap), l'inscription de la trame verte et bleue dans le PLU Métropolitain, et l'action pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

- Nous avons ensuite une provocation de **Joël Guerrieau** qui a dénoncé, par exemple, les dépenses occasionnées par les voyages (en avion) de **Ronan Dantec**. Celui-ci explique qu'il était porte-parole des villes du monde lors des négociations sur le climat et qu'il a obtenu à Doha que Nantes soit vice-présidente des villes du monde pour le climat et que la prochaine rencontre mondiale des villes durables se déroule à Nantes en 2013. Le rayonnement international dans ce domaine est important.

Le **Président Gilles Retière** confirme cette politique concernant le climat et le développement durable et **Ronan** précise que pour utiliser une liaison aérienne internationale, le plus rapide, c'est de prendre le TGV jusqu'à Roissy.

- Pascal Bolo conclue le débat en affirmant que tout cela ne vole pas bien haut et précise qu'il y a 78 000 abonnés à la TAN, ce qui constitue un record pour les agglomérations de même importance.

Le budget primitif est approuvé par 86 voix pour, 16 abstentions et 11 contre.
--

Lors des vœux au CHU, le Maire de Nantes n'a pas pu prononcer son discours, face aux protestations du personnel. Mais le texte de ce discours disait : l'ancien gouvernement a donné son accord ; alors on fait confiance au nouveau gouvernement pour confirmer cet accord. Alors, ça sert à quoi de changer ?

**Gilles Retière** salue l'intervention de **Charles Gautier** mais précise que si les autres grandes villes n'ont pas regroupé leurs services (sauf Lille), c'est qu'elles n'avaient pas le foncier nécessaire. En ce qui concerne Gauducheau, le cyclotron ne sera pas déplacé et il faudra examiner la suite de l'activité à Saint-Herblain.

## Les déplacements:

La délégation de Service Public à la SEMITAN est réévaluée, pour tenir compte des nouveaux investissements.

Les tarifs de stationnement sont revus, de façon à offrir des places aux visiteurs, mais à décourager le stationnement des voitures résultant des mouvements pendulaires (domicile-travail). L'augmentation des tarifs est de 5% pour les abonnements non-résidents. Pour les tarifs des transports en commun, la hausse moyenne est de 2,5%. Ainsi le carnet de 10 tickets va passer de 13,5€ à 13,8 €.

Afin de ralentir le moins possible les bus, le coût du ticket à bord sera porté à 2€ (au lieu de 1,5€ chez un commerçant distributeur ou un guichet automatique) à partir de septembre 2013. Mais dans le même temps, un nouveau service va être proposé.

Libertan : Il s'agit d'une carte individuelle gratuite permettant d'accéder à bord des véhicules. Le calcul des voyages sera fait en fin de mois, avec application du tarif le plus avantageux (tarif du carnet de 10 tickets dès le premier voyage, plafonnement au tarif de l'abonnement mensuel).

Concernant la hausse de la TVA, Nantes-Métropole a demandé au gouvernement qu'elle ne concerne pas les transports en commun. En attendant, la hausse de TVA ne sera répercutée sur les tarifs qu'en septembre (avec 6 mois de retard) afin de ne procéder qu'à une seule hausse dans l'année.

**Julien Benvel** souligne que pour la hausse de TVA du précédent gouvernement, la hausse des tarifs avait été immédiatement répercutée. C'est donc Nantes Métropole qui va payer la différence (soit à peu près 1 million €). On a un exemple de la façon dont l'Etat est en train de pomper les collectivités locales.

**Yves Aumon** estime que cette augmentation de 2,5% en moyenne est très importante. Il y aura abstention

des centristes (UDI).

**Benoît Blineau** (MoDem) rappelle qu'il est pour la gratuité des transports en commun. Il réclame que le temps de validité des tickets soit au moins portée à 2h00 au lieu de 1h00. Il votera contre.

**Gilles Bontemps** (PC) évoque une situation financière contrainte des collectivités locales. Il regrette que la hausse de la TVA n'ait pas été remise en cause par le gouvernement qui a même décidé une hausse encore plus importante et qui diminue les dotations de fonctionnement aux collectivités locales. Le PC est conscient que la situation dont le gouvernement a hérité est mauvaise, mais il faut s'attaquer au capital financier.

La gratuité des transports est démagogique, mais il demande que pour les logements sociaux et les transports collectifs, la hausse de la TVA soit limitée à 5%.

**Pierre Tréguier** (EELV et les Alternatifs) souligne que les tarifs du ticket 24h 4 personnes et le carnet de 10 tickets subissent une augmentation beaucoup plus forte que l'inflation. Il faudra plus de mesure à l'avenir. Enfin, un nouveau système de tarification sociale, plus juste car prenant en compte la situation des familles (quotient familial) devait voir le jour. Qu'en est-il ?

**Jean-François Retière** souligne que des économies sont recherchées (par exemple pour la « décoration des chronobus »). Pour la TVA sur les transports publics, Nantes Métropole a écrit au Ministre pour la laisser à 5%. Enfin, nous avons reçu les félicitations du GART (groupement des collectivités organisatrices des transports en commun) pour la qualité de notre réseau.

**Gilles Retière** précise que la réforme des tarifications sociales est toujours prévue. Mais c'est assez compliqué à évaluer et il faut un petit peu de temps.

Adopté par 86 pour, 12 abstentions et 15 contre.

## Charte entre Nantes Métropole, les Communes et les opérateurs de téléphonie mobile :

Cette charte, signée par Nantes Métropole, les opérateurs de téléphonie mobile et les 23 communes de l'agglomération, met en place des procédures de concertation précises pour effectuer des mesures de rayonnement, pour implanter de nouvelles antennes et informer le public.

Elle instaure un guichet unique à Nantes Métropole pour instruire toutes les demandes (mesures, implantation nouvelles, réglage des émetteurs pour réduire des rayonnements, ...).

Une commission consultative métropolitaine est créée, avec la présence des opérateurs et des représentants des communes.

Dans chaque commune, une instance de concertation avec les opérateurs et des associations pourra être créée dans chaque commune.

Plusieurs intervenants regrettent qu'aucun seuil précis et chiffré de rayonnement ne soit évoqué dans la charte.

**Aïcha Bassal** indique que s'il y avait eu des seuils chiffrés dans la charte, les opérateurs n'auraient pas signé. Car c'est à l'Etat de fixer ces seuils. A ce propos, une proposition de loi va être présentée par les députés EELV

Voté à l'unanimité.

## **Autres points d'information**

- Un contrat régional d'agglomération (2013 - 2016) est signé avec la Région. Il se monte à 24,3 M €. et porte sur des projets métropolitains (Parc des expositions Beaujoire, musée des Beaux-arts, salle de sports métropolitaine, quartier de la création, économies dans l'éclairage public, aménagements d'espaces publics, ...). Mais il porte aussi sur des projets locaux, comme l'extension des services d'accueil éducation-enfance-jeunesse à Sainte-Luce-sur-Loire.
- Parking gare Sud : pour ouvrir le Brd de Berlin qui doit relier la piscine et la Moutonnerie à la gare Sud, il faut supprimer le parking auto, et donc trouver une alternative à ce parking. L'Îlot Jallais (ancien site industriel situé en face de l'actuel parking) doit permettre la construction d'un parking surmonté par un ensemble de bureaux. Une étude a montré que la meilleure solution pour cette opération est un partenariat public-privé. La livraison du parking est prévue pour la fin 2015. Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

